

Innover à la campagne

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le Prix a pour objectifs :

- d'entreprendre là où les créateurs d'entreprises innovantes et les associations ont envie de vivre,
- de raconter qu'il est possible de créer, loin des grandes métropoles, des projets innovants dans tous les secteurs d'activité.

Des prix seront décernés :

- le Grand Prix Innover à la Campagne,
- le Coup de Cœur du Jury,
- le prix thématique sur la "Transition alimentaire et agriculture durable",
- le prix thématique sur les "Savoir-faire & les filières",
- le prix thématique sur "l'Ecologie et la biodiversité",
- le prix thématique sur le "Vivre ensemble".

— Candidats

Peuvent candidater, les fondateurs ou dirigeants dont l'entreprise ou l'association est en activité depuis minimum 1 an, a déjà généré du CA (peu importe le montant) et un bilan, et dont l'activité :

- se situe à la campagne (ville de moins de 20 000 habitants et/ou caractère rural ou semi-rural prédominant là où se situe l'activité, l'unité principale de production, de services, du candidat, etc.) sur le territoire de la France métropolitaine ou dans les DOM-TOM,
- existe sous forme de société (dont coopératives) ou association, depuis minimum 1 an,
- n'a pas un caractère polluant ou dangereux pour la santé, n'a pas de lien avec le commerce des armes,
- a un caractère innovant : innovation de produit (bien ou service) et innovation de procédé, d'organisation et de marketing.

Pour déterminer le caractère « à la campagne », les organisateurs et les membres du jury prendront en compte notamment les critères suivants, critères qu'ils pourront élargir selon les circonstances, si d'autres éléments viennent démontrer que les candidats ont bien leur entreprise (au sens large) « à la campagne » selon l'esprit du PRIX :

- l'entreprise se situe à plus de 20 kilomètres d'une ville de plus de 30 000 habitants,
- à plus de 20 minutes en train ou en voiture d'une ville de plus de 30 000 habitants.

— Dotations

La médiatisation du projet/entreprise à travers les médias partenaires.

Un accompagnement par un mentor membre du Jury, dirigeant d'une grande entreprise française.

La participation à une rencontre regroupant toutes les entreprises nominées, ainsi que les membres du jury.

Une dotation financière selon les prix.

Déposer son dossier

- <https://innoveralacampagne.fr/>